



# STAGE DE FORMATION

Retrouvez toute l'offre de formation sur

**WWW.CNFPT.FR**



## Associations et collectivités : Quels engagements réciproques ?

Le contexte territorial actuel, marqué par la réforme des rythmes scolaires, la réforme territoriale, la baisse des ressources financières des collectivités, soulève de nombreuses questions autour du partenariat entre les acteurs associatifs et les acteurs publics : comment sécuriser les partenariats ? Comment repenser ces partenariats à l'échelle des nouveaux territoires qui se constituent ? Comment faire vivre ces partenariats au quotidien ?

### Objectif de la formation :

- Accompagner de manière conjointe les collectivités et associations sur le développement, la mise en œuvre, la sécurisation juridique et l'animation de leurs partenariats.

### Publics :

- Agents de la fonction publique territoriale chargés des relations avec les associations, responsables des services petite enfance, enfance, jeunesse, environnement, juridiques....
- Responsables associatifs des secteurs Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Environnement et Centres Sociaux.

### Contenu :

#### Module 1 : Le cadre juridique des différents partenariats

- Différencier les formes de relations partenariales : logiques « partenariale », « prestataire » ou « gestionnaire » ;
- Identifier les conséquences des divers modes de partenariat : délégation de service public, passation de marché public et conventions d'objectifs ;
- Evaluer en amont les choix stratégiques des différents modes de contractualisation

**Intervenante :** Brigitte CLAVAGNIER, Docteur en droit spécialiste des problématiques juridiques des associations. Directrice scientifique de la revue Juris Association et experte au Haut Conseil de la Vie Associative.

## Dates et Lieux :

06-07 Octobre 2015 à AUCH  
09-10 novembre 2015 à TARBES

## Module 2 : Coopérer dans un environnement sécurisé

- Quels objectifs communs pour une politique commune ?
- Comment travailler un avant-projet ?
- Comment préparer ensemble un projet commun ?
- Comment communiquer ?
- La question du dialogue de « gestion »

Ces deux modules sont indissociables et doivent être suivis consécutivement.

**Intervenant :** Laurent BEGOU, Consultant en Politiques Educatives Territoriales

## Dates et Lieux :

26-27 Novembre 2015 à TARBES  
03-04 Décembre 2015 à AUCH

## Inscriptions :

- Pour les agents de la fonction publique territoriale, les inscriptions doivent se faire via la plateforme d'inscription en ligne du CNFPT <https://inscription.cnfpt.fr/>  
**Pour AUCH : code C1210009, pour TARBES : code C1210007**
- Pour les agents associatifs, les inscriptions doivent se faire directement auprès des DLA de chaque département

## Contacts :

CNFPT Antenne du Gers : Valérie BELTRANDO 05 62 63 50 30  
CNFPT Antenne des Hautes Pyrénées : Sylvie ORTEGA 05 62 93 84 57  
DLA du Gers : Aurore MORETTO 05 62 60 64 26  
DLA des Hautes Pyrénées : Céline MAURON 05 62 56 79 65

